

Tanger Med TMSA et CDG créent une autorité portuaire

TMSA s'allie à la CDG pour créer une nouvelle filiale, baptisée TMPA, qui agira en autorité portuaire à Tanger Med.

Tanger Med Port Authority (TMPA). C'est le nom de la nouvelle filiale de l'Agence spéciale Tanger Méditerranée (TMSA) qui sera chargée de l'ensemble des actifs portuaires de Tanger Med. Son capital est détenu à hauteur de 70 % par TMSA et 30% par la Caisse de dépôt et de gestion (CDG). *«TMPA se voit déléguer l'ensemble des missions et prérogatives relatives à la gestion et au développement du complexe portuaire Tanger Med et agit par conséquent en qualité d'Autorité portuaire»*, a annoncé Saïd Elhadi, président du directoire de TMSA, lors d'une conférence de presse, mardi 8 juillet, à Casablanca.

«À travers la création de TMPA, TMSA souhaite répondre à la nouvelle dimension du projet Tanger Med ainsi qu'aux impératifs de levées de fonds face au vaste programme d'investissements», a-t-il précisé. *«À cet égard le groupe TMSA et le groupe CDG ont conclu un protocole d'accords par lequel les deux parties ont convenu de l'entrée de Fipar Holding, la société d'investissement du Groupe CDG, dans le capital de TMPA. Cette opération prendra forme d'une augmentation de capital réservée à Fipar Holding et qui permettra à cette dernière d'acquérir 30 % dans le capital de TMPA»*, selon le président du directoire de TMSA.

Ainsi, TMPA assurera la construction et la maintenance de l'infrastructure portuaire (digues, dragages et ouvrages d'accostage). Elle sera chargée également de l'exploitation en direct de certaines activités portuaires, de la fonction de police portuaire et de la capitainerie du port ainsi que de la fonction d'autorité concédante des terminaux portuaires et des activités portant un caractère de service public.

Par ailleurs, le président du directoire de TMSA a annoncé que le contrat de construction de Tanger Med II sera finalisé au mois de décembre 2008. Deux soumissionnaires sont en lice. Il s'agit du consortium constitué par Bouygues Travaux Publics (N°2 mondial), Besix, Saipem, Bymaro et Somagec ainsi que de China Harbour Engineering Corporation.

Ce projet de contrat de construction fixe une date précise d'achèvement des travaux et un prix ferme et forfaitaire pour la conception et la construction «clés en main» du Port Tanger Med II. Selon les responsables de TMSA, ce projet de contrat de construction a été conçu afin d'opérer un transfert en parfaite transparence des risques de conception et de construction. Et ce pour une bancabilité du projet selon les standards applicables en matière de financement de projets.

• A.H